



## COMPTE-RENDU DE RÉUNION

Réunion plénière en visio-conférence  
lundi 23 novembre 2020 à 19h

Présent.e.s : Alain Desplaces, Jean-Philippe Mennesson, Jean-Marie Lassalle, Sylvie Borrotti, Yaël Marc, Pauline Soulet, Ghyslaine Denis, Marc de Sousa, Bruno Gehan, Sébastien Renard, Cédric Testa, Farid Medjoub, Olivier Buy, Stéphane Gathercole, Christophe Mercier, Benoît Fabregat, Rafik Heddidi (CTF), Michael Abreu (75, représentant Damien Parmentier empêché), Dominique Rivière (77), Rachid Missaoua (78), Patrice Chabrierie (91), Aïssame Mili (92), Audrey Bouhassane (93), Mario Dos Santos (94, représentant Roger Darthout empêché), Pascal Guille (95)

Invité.e.s : Max Journo (Pdt COC IDF), Christian Pastor (93), Mathieu Strazel (93)

Excusé.e.s : Séverine Bouhours, Lahila Prime, Djamel Ouabrache, Jérôme Velant

Absents : Jean-Michel Sacile, Franck Charpentier

### ORDRE DU JOUR

- iHand
- Événementiel
- Bilan des JA et JAJ qualifiés / État des lieux
- Confinement et condition physique
- Plan de féminisation
- Colloque des chargés de mission
- Agenda des formations
- Calendrier prévisionnel de la COC
- Tour de table des bassins
- Finances
- Fonctionnement interne CTA
- UNSS et USEP
- Délégué officiel
- Accompagnateurs

### IHAND

> Les différentes demandes d'accès à Ihand (lecture des suivis, liste des matchs, désignations...) ont été prises en compte pour la plupart. Il est précisé que l'accès n'est pas immédiat, l'opération nécessite un petit délai d'attente.

Toute demande supplémentaire d'accès doit être formulée auprès de Alain Desplaces. Les « experts » ont de fait un accès aux suivis et aux matches

➡ A. Desplaces / J.-M. Lassalle

### ÉVÈNEMENTIEL

> **Journées de l'arbitrage** : 2 jeunes binômes : Djayou – Mandande (fém.) & Biletic – Pernon (masc.) – ont été proposés.

L'évènement (remise du maillot La Poste entre autres) n'aura pas la forme habituelle en raison de la pandémie.

Organiser une séance photo pour marquer l'évènement (photomontage ?)

> **Tournois** : En raison des mesures sanitaires, peu d'infos quant à leur organisation.

Plus de visibilité en janvier. Attente d'infos de la DTN quant au maintien des IP (autre forme ? Par zones ?)

➡ R. Heddidi / J.-M. Lassalle

### BILAN DES JA ET JAJ QUALIFIÉS / ÉTAT DES LIEUX

> Pour info il a été constaté une perte de 15 à 20 % des licences. Période difficile pour recenser au réel.

JA T1 et T2 : 95 % ont participé à la visio conférence de rentrée et aux tests écrits

Quelques « bugs » non actifs ou non validés :

- Maxence Bourlito : école de gendarmerie => en suspens
- Antoine Deslandes : études en GB => en suspens
- Sony Posvite : non licencié => rechercher la raison de l'absence

➔ J.-P. Mennesson

> JAT3 : Difficultés de lisibilité entre les validés, pas qualifiés, non actifs. De plus, un nombre d'appellations trop important (conséquence de la conservation des anciens libellés dans la base de données)

Un gros travail d'uniformisation des appellations est à mettre en œuvre en collaboration avec les bassins (extraction des T3 et envoi aux bassins pour confirmation)

➔ P. Chabrierie (JAT3) & B. Fabregat (JAJT3)

> Cas de JAT3 ayant muté en IDF : Difficultés à les rendre actifs

Dresser la liste de ces JAT3 et formuler une demande d'activation auprès des ligues d'origine

➔ A. Desplaces

> JAJ : Contact permanent avec les effectifs (via visio)

Convocation à une réu en visio pour ceux qui ne se sont pas encore manifestés. Si l'absence persiste, remise à dispo du bassin

➔ C. Mercier

> Difficulté à mettre en place les tests écrits

Se rapprocher de la cellule formation

➔ C. Testa / R. Heddid

> Tendre vers un effectif précis des JA et JAJ validés et qualifiés

Sont chargés de la validation sur Gesthand : M. De Sousa pour les JA / C. Mercier pour les JAJ

Point à date lors de la prochaine CTA restreinte

➔ M. De Sousa / C. Mercier / + Les bassins

## CONFINEMENT ET CONDITION PHYSIQUE

> Au vu de la situation sanitaire liée à la pandémie, il est difficile d'organiser des tests physiques sous la forme habituelle

Afin de motiver à entretenir la condition physique et créer l'émulation, plusieurs hypothèses :

- une fiche pratique adressée aux JA ?
- organiser un challenge en visio ?
- utiliser une application ?

Dans un 1<sup>er</sup> temps, envoyer aux JA la fiche proposée par Stéphane Gathercole ?

Dans un 2<sup>e</sup> temps, organiser un webinaire autour d'une séance physique ?

Étudier l'accès à l'application *Decathlon coach* proposée par P. Soulet ?

➔ pôle adultes & pôle jeunes / Conseil : D. Rivière / P. Soulet

## PLAN DE FÉMINISATION

> Pauline Soulet, responsable CTA de la féminisation, présente le projet axé autour de 3 axes : Sensibiliser-Fidéliser-Faire progresser.

Effectifs JAT1 et 2 : 26 / Effectifs JAJ T1 et 2 : 12 1 binôme mixte JAT1 / Pas d'effectifs connus des JA et JAJ T3

Se rapprocher des bassins pour les connaître

Étudier la faisabilité en fonction de divers critères : lieu géographique, compétences, expériences communes...

➔ P. Soulet

> Un binôme ciblé à potentiel : Djayou – Mandande

2 binômes, si elles sont constituées, susceptibles d'être en T1 : Lemaître – Momet / Folliot – Thomas

➔ CTA restreinte

> 1<sup>er</sup> objectif ciblé : journée internationale du sport au féminin le 24/01/2021

Proposer une initiative lors de cette journée : sous quelle forme ? (interview, clips vidéo, tournoi, ...)

➔ P. Soulet

> Plusieurs clubs se sont inscrits à l'initiative « hand pour elles »

Recenser les clubs pour engager une collaboration

➔ P. Soulet

## LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex  
T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - [www.handball-idf.com](http://www.handball-idf.com)

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z

## COLLOQUE DES CHARGÉS DE MISSION

> Points abordés :

- Intervention technique (P. Landuré, ex-« lecture » auprès de l'IHF) pour commenter les nouvelles tendances en arbitrage
- Modalités de détection des JA à potentiel
- Formation des JA et JAJ au sein des territoires
- Évocation d'aménagement de certaines règles (jeu passif, engagement rapide, SD, arbitrage à 3...)

Un séminaire est prévu en janvier pour préparer les regroupements (ex : IP)

➡ R. Heddid

## AGENDA DES FORMATIONS – FORMATION CONTINUE

> OTM

Lors de la dernière session de formation d'OTM, 60 candidats tous reçus (27 clubs représentés)

Pour la prochaine session, proposition de 4 séances les samedis de janvier (9, 16, 23, 30) à la ligue.

Au vu de la situation sanitaire, mettre en œuvre une formation à distance et clôturer par des tests écrits en présentiel.

Répertorier les pb relevés par les OTM (ex : rajouter un joueur, correction erreurs, ...) pour réaliser un mémento

Prévoir d'ajouter sur la FdMe, l'accompagnateur formant l'OTM

➡ M. Journo & A. Desplaces

> Formation continue JA

Thème abordé : l'arbitre de but

A. Desplaces envoie à C. Testa des documents pédagogiques à revisiter. Prévoir d'aborder également l'arbitre en solo

La fiche d'évaluation des JA et JAJ T3 demande à être uniformisée

Une réunion de travail va être programmée pour une harmonisation des documents

➡ C. Testa & R. Heddid + Les bassins

## CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE LA COC

> Une réunion de travail est programmée le 25/11 à l'issue des annonces du gouvernement en matière de mesures sanitaires. Ce que semble être le scénario :

- Reprise des compétitions jeunes à la mi-décembre
- Reprise des compétitions adultes à la mi-janvier

Dans l'hypothèse où les catégories jeunes peuvent reprendre, et dans celle où des tournois s'organiseraient, prévoir regroupement JAJ ?

➡ B. Fabregat & C. Mercier

## TOUR DE TABLE DES BASSINS

> **92** : Le bassin s'interroge sur la démarche à entreprendre pour motiver les jeunes filles à l'arbitrage

Sous plusieurs formes : tutorat, accompagnement, valorisation, regroupement sur un tournoi... Se rapprocher de la cellule féminisation qui peut apporter son aide

➡ Le bassin 92 + P. Soulet

> **93** : Le bassin se reconstruit peu à peu grâce au travail de 2 anciens membres et l'intégration de nouveaux bénévoles issus de l'arbitrage francilien.

La CTA est au service du 93

➡ A. Desplaces, C. Mercier & C. Testa

## FINANCES

> **Frais de déplacement des JAJ** : Il a été signalé que le club du Paris St-Germain refuse de régler les frais km des JAJ venant avec leurs parents car les véhicules ne sont pas aux noms des jeunes arbitres...

Restreindre les critères de désignations aux JAJ parisiens ou JAJ ayant le permis de conduire et un véhicule à leur nom ou, à défaut, JA en sachant que cela augmente les difficultés à couvrir les rencontres.

➡ C. Mercier & B. Fabregat

## FONCTIONNEMENT INTERNE CTA

> **Fonctionnement de la CTA restreinte** et plus précisément le conseil de promo qui manque d'efficacité de par les nombreuses interventions des uns et des autres.

A. Desplaces souligne qu'une confiance totale est portée envers les responsables de groupes, la CTA restreinte est un organe décisionnel qui fondera son jugement à partir des éléments fournis par les responsables

Les responsables présentent un dossier « ficelé » et argumenté (à partir de critères clairs) et formulent des propositions de liste

- > **Outil visio** : Pour les visio conférences et documents partagés, un nouvel outil est à disposition de la CTA, Microsoft Teams.  
Proposition d'une formation à l'utilisation de l'outil. La prochaine réunion CTA se fera *via* l'outil « Teams »
- > **Usage des boîtes mail dédiées** : Il est précisé que la boîte mail [5800000.cta@ffhandball.net](mailto:5800000.cta@ffhandball.net) est réservée aux échanges entre les organismes extérieurs (clubs, comités, CNA...)  
C'est pourquoi il est demandé d'utiliser les boîtes mail dédiées (en interne) en l'occurrence : J.-M. Lassalle, M. De Sousa, B. Gehan, P. Chabrierie, C. Mercier, B. Fabregat sont habilités à créer leur signature dans leur domaine de compétences  
Il est demandé d'utiliser les boîtes mail dédiées (en interne) en l'occurrence :  
Coordo : [a.desplaces@handball-idf.com](mailto:a.desplaces@handball-idf.com)  
Devt et formation: [r.heddid@handball-idf.com](mailto:r.heddid@handball-idf.com) / [c.testa@ffhandball.net](mailto:c.testa@ffhandball.net)  
JA (De Sousa, Gehan, Chabrierie): [CTA-ja@handball-idf.com](mailto:CTA-ja@handball-idf.com)  
JAJ (Mercier, Fabregat) : [pole-jaj-idf@handball-idf.com](mailto:pole-jaj-idf@handball-idf.com)

### UNSS & USEP

- > F. Medjoub, représentant la FFSU IDF, informe qu'une convention entre la ligue IDF et la ligue USEP est en cours d'élaboration, comprenant un volet arbitrage.  
Les bassins soulignent la constante collaboration avec les instances UNSS avec plus ou moins d'implication. Ils sont très sollicités mais pas forcément de la manière souhaitée (pas uniquement cantonnés à des désignations)  
Prise de contact avec les directeurs régionaux et départementaux UNSS et exposé des partenariats possibles  
➔ F. Medjoub

### DÉLÉGUÉ OFFICIEL

- > Le délégué est désigné par la COC, sa fonction, différente de celle d'un JDN, nécessite d'être clarifiée et formalisée.  
Il est noté que les JA, JAT, JDN sont de fait, par leur qualité de juge qualifié, éligibles à la fonction.  
Les membres de la COC et de la discipline sont également éligibles mais devraient participer à une réunion de mise à niveau des connaissances.  
Élaboration d'un mémento réglementaire  
Mise en place d'une formation de délégué Officiel  
➔ A. Desplaces  
La désignation se fera à partir d'une liste « homologuée » de délégués  
➔ A. Desplaces

### ACCOMPAGNATEURS

- > Difficulté à désigner des accompagnateurs sur les rencontres arbitrées par les JAJ  
Afin de garantir la sécurité des rencontres et des JAJ, à l'exemple de la ligue Grand Est, il est proposé de soumettre un texte réglementaire qui prévoirait de désigner un accompagnateur du club recevant pour encadrer les JAJ. Se rapprocher du Grand Est pour connaître la teneur du texte.  
➔ A. Desplaces & R. Heddid

*L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est clôturée à 23:40.*

*Date de prochaine réunion : à déterminer*

Alain Desplaces  
Président de la CTA



LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex  
T. +33 (0)1 56 70 74 74 - [5800000@ffhandball.net](mailto:5800000@ffhandball.net) - [www.handball-idf.com](http://www.handball-idf.com)

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z